

Formulaire AR-10 : ÉTATS FINANCIERS ANNUELS DU PARTI POLITIQUE

Guide pour remplir le formulaire

REEMPLIR LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels visent à recueillir tous les renseignements exigés par la *Loi sur le financement des élections*. Le fait de remplir ce formulaire ne soustrait pas les directeurs et directrices des finances à leurs responsabilités en matière de tenue de la comptabilité tout au long de la période de déclaration. Le formulaire comprend les éléments suivants :

- renseignements sur le parti politique et le directeur ou la directrice des finances
- attestation signée par le directeur ou la directrice des finances responsable de déposer les états financiers
- état de l'actif et du passif, état des recettes et des dépenses de l'exercice et tableaux complémentaires
- rapports d'audit signés et facture de l'auditeur ou de l'auditrice, s'il y a lieu

Les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers. Ils doivent être remplis en premier, car ils sont utilisés pour remplir les états financiers principaux. Il est important que chaque tableau concorde avec les états financiers principaux. Les montants peuvent être arrondis au dollar le plus près.

La version électronique de ce formulaire est mise à disposition par souci de commodité. La personne qui dépose ce formulaire a la responsabilité de garantir le caractère exhaustif et l'exactitude des renseignements transmis à Élections Ontario. Élections Ontario n'est pas responsable des erreurs ou des omissions causées par des inexactitudes, des modifications ou le mauvais usage de ce formulaire de la part de la personne qui dépose les états financiers.

Ce formulaire est disponible en copie papier et en version électronique au format Microsoft Word.

Le formulaire doit être dactylographié ou rempli à la main clairement en caractères d'imprimerie. Une fois déposé, le formulaire sera photocopie pour être affiché, et quiconque en fait la demande pourra l'examiner au bureau du directeur général des élections pendant les heures normales d'ouverture, en tirer des extraits et en obtenir des copies après acquittement des frais de

reproduction selon le tarif que peut fixer le directeur général des élections. Certaines données seront également tirées des documents déposés et affichées sur le site Web d'Élections Ontario.

REMISE DES ÉTATS FINANCIERS

Avant de soumettre vos états financiers à Élections Ontario, veuillez confirmer :

- qu'ils ont été signés par le directeur des finances inscrit ou la directrice des finances inscrite
- que les rapports d'audit signés et la facture de l'auditeur ou de l'auditrice sont joints, s'il y a lieu
- pour les entités politiques qui ne consignent ni ne délivrent les récépissés fiscaux au moyen de la base de données électronique approuvée par Élections Ontario :
 - que toutes les copies exigées des récépissés fiscaux qui ont été utilisés et des avis d'annulation sont jointes
 - que tous les récépissés fiscaux non utilisés sont joints (en cas de radiation)
- que tous les tableaux requis sont remplis et joints

Seuls les états financiers contenant tous ces éléments seront réputés avoir été déposés. Le parti politique peut faire l'objet d'une radiation à la discrétion du directeur général des élections.

Les états financiers peuvent être remis à Élections Ontario par tout mode de livraison habituel, notamment par la poste, par télécopieur, par courriel ou par service de messagerie. Le Portail des entités politiques (PEP) permet également de déposer en ligne vos états financiers.

Les états financiers annuels doivent être déposés au plus tard le 31 mai pour les activités financières de l'année civile précédente.

Les formulaires expédiés par la poste ou par service de messagerie seront considérés comme arrivés dans les délais si le cachet de la poste ou le reçu du service de messagerie est daté au plus tard de la date limite de dépôt. Il incombe à l'expéditeur de prouver que les documents ont bel et bien été livrés au directeur général des élections.

Les renseignements concernant le statut de dépôt des états financiers sont disponibles sur notre site Web ou le PEP.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le Guide du directeur des finances. Le personnel de la Division de la conformité se tient

également à votre entière disposition si vous avez besoin d'aide. Vous pouvez le joindre aux coordonnées suivantes :

Élections Ontario

Division de la conformité

26 Prince Andrew Place

Toronto (Ontario) M3C 2H4

Site Web : <http://www.elections.on.ca>

Téléphone : 416 325-9401

Numéro sans frais : 1 866 566-9066

Télécopieur : 416 325-9466

Courriel : ElectFin@elections.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTI POLITIQUE ET ATTESTATION

Il est important d'indiquer le nom du parti politique et le nom et les coordonnées du directeur ou la directrice des finances, au cas où nous aurions besoin de communiquer avec cette personne.

L'attestation doit être remplie par le directeur ou la directrice des finances qui est responsable de déposer les états financiers annuels.

RAPPORT DE L'AUDITEUR OU DE L'AUDITRICE AU SUJET DES ÉTATS FINANCIERS

Un audit est obligatoire si des contributions d'au moins **10 000 \$** ont été reçues ou si des dépenses d'au moins **10 000 \$** ont été engagées à l'égard d'une élection ou bien d'une année civile pour laquelle le dépôt d'états financiers est exigé.

L'auditeur ou l'auditrice du parti politique remplira le rapport standard figurant dans le présent formulaire, sauf s'il ou elle souhaite présenter un rapport avec réserve ou est dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. L'objet du rapport est de présenter l'opinion de l'auditeur ou de l'auditrice au sujet de l'état de l'actif et du passif et de l'état des recettes et des dépenses. L'auditeur ou l'auditrice devra aussi fournir un rapport distinct au sujet des tableaux complémentaires.

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Voici des précisions et des définitions au sujet des éléments qui devraient figurer dans chaque compte de l'état de l'actif et du passif :

Encaisse

Tout l'argent en main et en dépôt.

Comptes débiteurs

Toutes les sommes payables au parti politique à la fin de l'année. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 9.

Les contributions promises mais pas encore versées ne sont pas des comptes débiteurs, car les contributions ne peuvent être consignées et des récépissés ne peuvent être délivrés que lorsque les contributions sont acceptées.

Stocks et dépenses payées d'avance

Ce montant représente les stocks et les dépenses payées d'avance à la fin de la période. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 7.

Obligations, actions et autres valeurs mobilières

Si le parti politique possède des placements, il doit les déclarer au prix coûtant. Les gains ou pertes de disposition doivent être déclarés comme autre recette ou autre dépense.

Immobilisations

Le directeur général des élections recommande de déclarer un montant symbolique de 1 \$ si le parti politique possède des immobilisations. Tout achat d'ameublement ou de matériel de bureau doit être déclaré comme dépense dans l'année de l'acquisition.

Autres éléments d'actif

Indiquez tout autre élément d'actif que possède le parti politique qui n'entre dans aucune des catégories prévues.

Comptes créditeurs

Toutes les factures impayées à la fin de l'année. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 10.

Emprunts et découverts

Tous les emprunts et découverts non remboursés à la fin de la période. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 1.

Solde à payer des contributions recueillies au nom des associations de circonscription

Contributions qui ont été recueillies par le parti politique au nom des associations de circonscription mais qui n'ont pas encore été remises aux associations. Le montant indiqué doit concorder avec celui du tableau 12.

Autres éléments de passif

Indiquez tout autre élément de passif et donnez des détails à son sujet, y compris une estimation de toutes les dépenses engagées pour lesquelles le parti n'a pas reçu de factures et les charges à payer pour des dépenses courantes comme le loyer, les contrats de financement de matériel, etc.

Excédent/(déficit)

Ce montant doit correspondre à l'excédent/au (déficit) à la fin de la période qui figure dans l'état des recettes et des dépenses.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'état des recettes et des dépenses doit comprendre toutes les recettes encaissées et toutes les dépenses engagées par le parti politique au cours de la période de déclaration, notamment les comptes impayés et les comptes débiteurs, à l'exclusion des recettes encaissées et des dépenses engagées pendant une période de campagne électorale.

RECETTES**Excédent des candidats**

Excédent des candidats déclaré dans les états financiers des candidats relatifs à la période de campagne électorale (formulaire CR-1). Les montants peuvent être consignés comme des montants à recevoir ou des montants reçus du fonds de campagne des candidats. Si les montants déclarés ne correspondent pas au montant de l'excédent, il faut joindre à l'état un tableau pour expliquer l'écart.

Contributions

Toutes les contributions pour lesquelles un récépissé fiscal a été délivré par le parti politique. Cela comprend les contributions sous forme pécuniaire et les contributions en nature (sous forme de biens ou services). Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 2. Les cotisations des membres pour lesquelles des récépissés fiscaux ont été délivrés et la partie des recettes tirées d'activités de financement qui représente des contributions doivent être déclarées dans les contributions.

Activités de financement

Il doit s'agir uniquement des recettes tirées des activités de financement qui ne sont pas traitées comme des contributions. Les contributions provenant des activités de financement doivent être consignées dans les contributions au tableau 2. Le tableau 3 permet de faire la différence entre les recettes tirées des activités de financement et la partie de ces recettes qui représente des contributions.

Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées

Les recettes provenant de ces assemblées doivent être ventilées au tableau 4.

Intérêts créditeurs

Tout intérêt gagné sur des dépôts ou des placements.

Excédent des candidats à la direction du parti

Excédent des candidats à la direction du parti déclaré dans les états financiers relatifs à la période de campagne à la désignation du chef (formulaire CR-5). Les montants peuvent être consignés comme des montants à recevoir ou des montants reçus des candidats à la direction. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 13.

Cotisations des membres

Le parti politique doit avoir une politique sur la façon de traiter les cotisations des membres. Le montant des cotisations doit être uniforme et la politique doit indiquer si les cotisations de moins de 25 \$ seront ou non traitées comme des contributions.

Les recettes tirées des cotisations de moins de 25 \$ qui ne sont pas traitées comme des contributions sont consignées ici.

Transferts reçus

Les transferts reçus d'associations de circonscription, de candidats ou de candidats à la direction du parti doivent être consignés. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 5.

Autres recettes

Recettes qui n'entrent pas dans d'autres catégories, comme les recouvrements, la valeur des biens et services reçus en don pour lesquels il n'a pas été nécessaire de délivrer un récépissé fiscal, les gains de disposition de placements ou d'immobilisations, etc. Indiquez tous les renseignements voulus. N'inscrivez pas les emprunts ici.

DÉPENSES**Comptabilité**

Toutes les dépenses liées à la comptabilité et à la tenue de livres.

Audit

Coût net de l'audit, c'est-à-dire le montant de la facture de l'auditeur ou de l'auditrice moins toute subvention reçue au titre de l'audit.

Publicité

Tous les paiements relatifs à la publicité dans les médias, sauf la publicité dans les médias qui est considérée comme faisant partie d'autres dépenses, par exemple pour les activités de financement, les assemblées ou le processus de mise en candidature.

Frais bancaires

Tous les frais de service des institutions bancaires, les frais de location de coffre-fort, les frais d'impression de chèques, etc.

Brochures

Tous les paiements relatifs à des brochures, notamment les frais de conception, d'art graphique, d'impression et de distribution, sauf si les brochures sont considérées comme faisant partie d'autres dépenses, par exemple pour les activités de financement, les assemblées ou le processus de mise en candidature. Il n'y a pas lieu de redresser ce compte en fonction des variations dans les stocks.

Déficits des candidats

Déficits des candidats consignés dans les états financiers relatifs des candidats à la période de campagne électorale (formulaire CR-1). Les déficits peuvent être consignés comme des montants à payer ou des montants payés aux fonds de campagne des candidats. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 13.

Participation à des congrès, des ateliers et des assemblées

Tous les montants payés à titre de frais d'inscription, de repas, de déplacement et d'hébergement pour la participation à des activités à l'extérieur.

Dépenses engagées pour les activités de financement

Toutes les dépenses directement liées aux activités de financement, notamment la publicité, les brochures, l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les frais d'affranchissement, les rafraîchissements ou la location de la salle. Ne déduisez pas les dépenses des recettes.

Mobilier et matériel

Le directeur général des élections recommande que tous les achats d'articles d'ameublement ou de matériel de bureau soient déclarés comme dépenses dans l'année de l'acquisition.

Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées

Toutes les dépenses directement liées à des activités sociales, comme la publicité, les brochures, l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les frais d'affranchissement, les rafraîchissements ou la location de la salle. Ne déduisez pas les dépenses des recettes.

Assurance et services publics

Primes d'assurance sur les immobilisations, les affiches, etc., et services publics pour le fonctionnement du bureau du parti politique.

Intérêts

Tous les intérêts payés sur des emprunts, découverts, marges de crédit, etc.

Diminution/(augmentation) des stocks

Variations dans les stocks pendant la période, qui se calculent au tableau 7. Il n'y a pas lieu de redresser les dépenses déclarées ailleurs en fonction des variations dans les stocks, mais le redressement lui-même doit être indiqué dans ce compte.

Assemblées tenues

Toutes les dépenses liées à des assemblées tenues par le parti politique, à l'exception des assemblées de mise en candidature. Par exemple la publicité, l'impression, les frais d'affranchissement, la location de la salle ou les rafraîchissements.

Dépenses liées au processus de mise en candidature

Toutes les dépenses liées au processus de mise en candidature, par exemple la publicité, l'impression, les frais d'affranchissement, la location de la salle ou les rafraîchissements.

Loyer et location de matériel

Loyer et location de matériel de bureau pour le parti politique et toutes les dépenses d'entreposage de mobilier, de matériel et de stocks.

Fournitures de bureau et papeterie

Tous les frais généraux comme les dépenses de bureau, les fournitures, les petits outils et le matériel, ainsi que les coûts de papeterie qui ne sont pas reliés à des postes particuliers comme les activités de financement, les assemblées et le processus de mise en candidature.

Affranchissement et services de messagerie

Toutes les dépenses relatives à des services postaux ou services de messagerie autres que celles qui sont liées à des postes comme les activités de financement, les assemblées et le processus de mise en candidature.

Diminution/(augmentation) des dépenses payées d'avance

Variations dans les dépenses payées d'avance pendant la période, qui se calculent au tableau 7. Il n'y a pas lieu de redresser les dépenses déclarées

ailleurs en fonction des variations dans les dépenses payées d'avance, mais le redressement lui-même doit être indiqué dans ce compte.

Honoraires professionnels

Tous les montants payés en honoraires professionnels, par exemple pour des services juridiques ou les services de collecteurs de fonds professionnels.

Recherche et sondages

Toutes les dépenses relatives à la recherche et aux sondages, y compris la recherche et les sondages confiés à des entreprises de l'extérieur.

Salaires et avantages sociaux

Tous les salaires et avantages sociaux autres que ceux qui concernent des postes particuliers comme la comptabilité, le processus de mise en candidature ou la recherche et les sondages.

Affiches

Tous les paiements relatifs à la conception, à l'impression, à la distribution d'affiches, etc. Il n'y a pas lieu de redresser ce compte en fonction des variations dans les stocks.

Télécommunications

Dépenses relatives aux moyens de télécommunication comme le télécopieur, le téléphone et le câble.

Transferts effectués

Tous les transferts effectués par le parti politique à l'intention de ses associations de circonscription, de candidats ou de candidats à la direction du parti doivent être consignés. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 5.

Déplacements

Tous les frais de déplacement, y compris la location de véhicules et les frais de kilométrage, qui ne sont pas reliés à des postes particuliers comme la participation à des congrès, à des ateliers ou à des assemblées.

Web et Internet

Toutes les dépenses liées au Web et à l'Internet.

Autres dépenses

Toute dépense qui ne rentre dans aucune autre catégorie, comme une perte de disposition de placements ou d'immobilisations. Indiquez tous les renseignements voulus.

Excédent/(déficit) déclaré pour l'année précédente

Excédent ou déficit consigné dans les états financiers annuels de la période précédente.

Redressements

Annexez un état détaillé de tous les redressements apportés à l'excédent ou au déficit déclaré dans les états financiers annuels de la période précédente.

État des recettes et des dépenses pour la période de campagne électorale

S'il y a eu une période de campagne électorale au cours de l'année civile, le tableau 8 indique ce qu'il faut déclarer dans ce compte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX TABLEAUX

Ces notes sont présentées à titre informatif.

RAPPORT DE L'AUDITEUR OU DE L'AUDITRICE AU SUJET DES TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Un audit est obligatoire si des contributions d'au moins **10 000 \$** ont été reçues ou si des dépenses d'au moins **10 000 \$** ont été engagées à l'égard d'une élection ou bien d'une année civile pour laquelle le dépôt d'états financiers est exigé.

L'auditeur ou l'auditrice du parti politique remplira le rapport standard figurant dans le formulaire, sauf s'il ou elle souhaite présenter un rapport avec réserve ou est dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. L'objet du rapport est de fournir l'opinion de l'auditeur ou de l'auditrice au sujet des tableaux complémentaires des états financiers.

TABLEAU 1 : EMPRUNTS ET DÉCOUVERTS

Chaque créance impayée que le parti politique a eue envers une institution financière au cours de l'année, c'est-à-dire emprunt, marge de crédit ou découvert, doit être consignée séparément au tableau 1. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les institutions financières ou tous les garants, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Le total des emprunts et découverts impayés à la fin de la période qui est consigné au tableau 1 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état de l'actif et du passif.

TABLEAU 2 : CONTRIBUTIONS ET RAPPROCHEMENT DES RÉCÉPISSÉS

Partie 1 – Contributions

Les contributions doivent être réparties en deux totaux distincts, c'est-à-dire le total des contributions provenant d'activités de financement et le total des contributions recueillies de toutes les autres façons.

De plus, il faut donner des détails au sujet des contributions d'une même source qui sont supérieures à 200 \$, des contributions anonymes et des contributions payées ou payables au directeur général des élections. En ce qui concerne les montants payables au directeur général des élections, il faut les joindre aux états financiers (chèques à l'ordre d'Élections Ontario).

Le total des contributions indiqué dans la partie 1 du tableau 2 devrait concorder avec le montant inscrit dans l'état des recettes et des dépenses. Il devrait aussi concorder avec le total des montants inscrits sur les récépissés valides délivrés.

Partie 2 – Liste des donateurs dont les contributions ont totalisé plus de 200 \$

Pour toutes les contributions d'une même source dont le total combiné est supérieur à 200 \$, il faut indiquer le nom et l'adresse du donateur. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les donateurs, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Partie 3 – Rapprochement des récépissés fiscaux

Cette partie doit être remplie par les entités politiques qui utilisent des récépissés de crédit d'impôt remplis à la main ayant été fournis par Élections Ontario.

Le directeur ou la directrice des finances doit fournir un rapprochement indiquant le nombre de récépissés dont disposait le parti politique au début de l'année, le nombre de récépissés utilisés au cours de la période et le nombre de récépissés restants à la fin de l'année. Tout écart doit être expliqué.

Les numéros de série des récépissés dans chaque catégorie du rapprochement doivent également être indiqués.

La copie d'Élections Ontario de tous les récépissés valides délivrés pendant l'année ainsi que la copie du donateur et celle d'Élections Ontario de tous les récépissés annulés doivent être remises au directeur général des élections en même temps que les états financiers. Des copies de tous les avis d'annulation délivrés doivent aussi être remises.

TABLEAU 3 : ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Chaque activité de financement doit être consignée séparément au tableau 3. Il faut donner des détails pour chaque activité, y compris la date, le type d'activité, les frais exigés, la partie des frais considérée comme étant une contribution, et les autres recettes.

Si les frais d'admission/les prix des articles vendus varient, il faut faire une ventilation complète de tous les montants recueillis au titre de l'admission et des ventes.

Si le parti politique a tenu une vente aux enchères par écrit pendant la période, veuillez communiquer avec Élections Ontario qui vous fournira un gabarit pour rendre compte de cette activité.

La partie des recettes qui est traitée à titre de contributions doit être consignée au tableau 2 en tant que contributions provenant des activités de financement.

Le total des recettes n'ayant pas été traitées comme des contributions, tel qu'il est indiqué au tableau 3, doit concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Ne déduisez pas les dépenses des recettes, mais additionnez les dépenses et portez-les au compte approprié de la section des dépenses de l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les activités de financement, il faut copier le tableau 3 ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 4 : ACTIVITÉS SOCIALES ET COLLECTE DE FONDS LORS D'ASSEMBLÉES

Chaque réception mondaine et/ou assemblée doit être consignée séparément au tableau 4. Indiquez tous les renseignements voulus, c'est-à-dire la date, le genre d'activité, le lieu et les recettes brutes. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les activités, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Le total des recettes inscrit au tableau 4 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Ne déduisez pas les dépenses des recettes, mais additionnez les dépenses et portez-les au compte correspondant de la section des dépenses de l'état des recettes et des dépenses.

TABLEAU 5 : TRANSFERTS

Les transferts reçus d'associations de circonscription, de candidats ou de candidats à la direction du parti doivent être consignés au tableau 5, qui indiquera la nature du transfert, la date, l'origine et le montant. Seuls les paiements reçus pour les fins générales du parti politique doivent être consignés à titre de transferts. Tout paiement reçu à une fin précise, comme le recouvrement de dépenses ou un remboursement, doit être consigné comme autre recette. Le total des transferts consigné au tableau 5 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Les transferts effectués à l'intention d'associations de circonscription, de candidats ou de candidats à la direction du parti doivent être consignés au tableau 5, qui indiquera la nature du transfert, la date, le destinataire et le montant. Seuls les paiements versés pour les fins générales du destinataire doivent être consignés à titre de transferts. Tout paiement versé à une fin précise, comme la participation à une activité ou des dépenses particulières, doit être porté au compte correspondant des dépenses. Le total des transferts consigné au tableau 5 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les transferts, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 6 : LISTE DES FOURNISSEURS SI LES DÉPENSES DE L'ANNÉE SONT SUPÉRIEURES À 1 000 \$

Tous les fournisseurs qui ont reçu des paiements totalisant plus de 1 000 \$ au cours de la période doivent être inscrits au tableau 6, qui indiquera le nom du fournisseur, la nature de la dépense et le montant du paiement. Cela comprend tous les donateurs de biens et de services pour lesquels des récépissés fiscaux ont été délivrés. Les fournisseurs énumérés devraient être ceux qui ont fourni les biens ou les services à l'origine, et non pas les membres du parti politique qui les ont achetés pour le compte du parti. La nature des dépenses devrait concorder avec la description des dépenses dans l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les fournisseurs, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 7 : STOCKS ET DÉPENSES PAYÉES D'AVANCE

Les stocks et dépenses payées d'avance à l'ouverture devraient être identiques aux stocks et dépenses payées d'avance à la clôture de l'année précédente. Le tableau 7 est conçu à la fois pour rappeler aux directeurs et directrices des finances ce qu'ils doivent inclure dans les stocks et pour assurer la continuité et le contrôle des stocks.

Il faut indiquer la description, la date d'acquisition, le fournisseur, la quantité et la valeur des stocks et des dépenses payées d'avance à l'ouverture et à la clôture de la période. Les dépenses payées d'avance comprennent par exemple des dépôts versés au chapitre de la publicité, les coûts de production avant le décret de convocation, l'assurance, le loyer du bureau, le téléphone ou les services publics.

Le total des stocks et dépenses payées d'avance à la clôture consigné au tableau 7 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Le montant de l'augmentation ou de la diminution des stocks et des dépenses payées d'avance consigné au tableau 7 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

TABLEAU 8 : ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le tableau 8 doit être rempli si une campagne électorale tombe en tout ou en partie pendant la période de déclaration des états financiers annuels. Le tableau 8 vise uniquement l'excédent/(déficit) net de la partie de la campagne électorale qui tombe pendant la période de déclaration, car les résultats financiers détaillés de la période de campagne électorale figureront dans les états financiers du parti politique relatifs à la période de campagne électorale (formulaire CR-4).

Une seule partie du tableau 8 sera remplie pour chaque période de campagne qui tombe pendant la période de déclaration des états financiers, selon le scénario qui s'applique (a, b ou c).

Le total de l'excédent/(déficit) de la période de campagne qui est consigné au tableau 8 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

TABLEAU 9 : LISTE DES COMPTES DÉBITEURS

Le tableau 9 fait une ventilation du montant des comptes débiteurs figurant dans l'état de l'actif et du passif.

Il faut indiquer la date originale de l'opération, le nom du débiteur, la nature et le montant de l'opération.

Le total consigné au tableau 9 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état de l'actif et du passif.

TABLEAU 10 : LISTE DES COMPTES CRÉDITEURS

Le tableau 10 fait une ventilation du montant des comptes créditeurs figurant dans l'état de l'actif et du passif.

Il faut indiquer la date originale d'imputation, le nom du fournisseur, la nature et le montant de l'imputation.

Le total consigné au tableau 10 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état de l'actif et du passif.

TABLEAU 12 : CONTRIBUTIONS ACCEPTÉES POUR LE COMPTE DES ASSOCIATIONS DE CIRCONSCRIPTION OU DES CANDIDATS PENDANT LA PÉRIODE DE DÉCLARATION**Partie 1 – Montants acceptés**

Toutes les contributions acceptées par le parti politique pour le compte de ses associations de circonscription ou de ses candidats pendant la période doivent être consignées individuellement. Les montants qui ont été acceptés mais qui n'ont pas encore été remis aux associations de circonscription ou aux candidats constitueront le solde à payer. Le solde à payer consigné au tableau 12 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état de l'actif et du passif.

Partie 2 – Rapprochement des récépissés d'association de circonscription

Un récépissé d'association de circonscription doit être délivré pour toute contribution acceptée pour le compte d'une association de circonscription. Le directeur ou la directrice des finances doit fournir un rapprochement indiquant le nombre de récépissés d'association de circonscription au début de la période, le nombre de récépissés délivrés au cours de la période et le nombre de récépissés restants à la fin de la période. Tout écart doit être expliqué.

Les numéros de série des récépissés dans chaque catégorie du rapprochement doivent également être indiqués.

La copie d'Élections Ontario de tous les récépissés valides délivrés pendant la période de campagne électorale ainsi que la copie du donateur et celle d'Élections Ontario de tous les récépissés annulés doivent être remises au directeur général des élections en même temps que les états financiers. Des copies de tous les avis d'annulation délivrés doivent aussi être remises.

Partie 3 – Attestation de la relation de mandataire

Le directeur ou la directrice des finances du parti politique doit remplir et signer cette section pour attester qu'il a obtenu le consentement des associations de circonscription pour accepter des contributions et délivrer des récépissés fiscaux en leur nom et que lesdites contributions ont été remises promptement aux associations de circonscription.

TABLEAU 13 : EXCÉDENTS ET DÉFICITS DES CANDIDATS ET DES CANDIDATS À LA DIRECTION DU PARTI

Tout excédent ou déficit du fonds de campagne d'un candidat peut être transféré au parti politique ou à l'association de circonscription. Les excédents des candidats qui ont été transférés au parti politique doivent être consignés individuellement. De la même façon, les déficits de la campagne des candidats qui sont absorbés par le parti politique doivent aussi être consignés individuellement.

Les excédents des candidats à la direction du parti doivent être transférés au parti politique et consignés individuellement.

Les totaux consignés au tableau 13 devraient concorder avec les montants figurant dans l'état des recettes et des dépenses.



**Elections
Ontario**

Division de la conformité

26 Prince Andrew Place
Toronto, Ontario M3C 2H4

Téléphone : 416 325-9401
Numéro sans frais : 1 866 566-9066
Télécopieur : 416 325-9466

Formulaire AR-10 États financiers annuels - Parti politique

Also available in English.

For Office Use Only

Date de fin de la période : _____ (JJMMAAAA)

Renseignements sur le parti politique

Nom du parti politique : _____

Directeur ou directrice des finances :

Prénom :	_____	Nom de famille :	_____
Téléphone professionnel :	_____	Autre numéro de téléphone :	_____
Courriel :	_____	Télécopieur :	_____
Adresse :	_____		
Ville :	_____	Code postal :	_____

Attestation du directeur ou de la directrice des finances

Je _____ (nom du directeur ou de la
soussigné/soussignée, _____ directrice des finances),
ayant préparé les présents états financiers et les tableaux complémentaires de

(nom du parti politique), atteste par la présente qu'à ma connaissance, ils sont
fidèles et exacts.

Signature du directeur ou de la
directrice des finances : _____

Date : _____

Obligatoire si des contributions d'au moins 10 000 \$ ont été reçues ou si des dépenses d'au moins 10 000 \$ ont été engagées.

Rapport d'audit indépendant sur les états financiers

À l'attention de _____ (nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances de _____ (nom de l'entité politique inscrite), et du directeur général des élections de l'Ontario :

Opinion avec réserve

J'ai/nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de _____ (nom de l'entité politique inscrite), qui comprennent l'état de l'actif et du passif, le cas échéant, au JJMMAAAA _____, l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice/la période se terminant le JJMMAAAA _____, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les états financiers ont été préparés par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite, conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de _____ (nom de l'entité politique inscrite) au JJMMAAAA _____, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ou pour la période de campagne électorale, selon le cas, conformément aux dispositions applicables en matière d'information financière de l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible d'auditer l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre audit des recettes et des dépenses s'est limité aux montants inscrits dans les registres comptables de _____ (nom de l'entité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux montants des recettes, des dépenses et de l'excédent/du déficit pour la période ayant pris fin le JJMMAAAA _____, et aux montants de l'actif et du passif, le cas échéant, au JJMMAAAA _____.

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

J'ai/nous avons effectué mon/notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant changer d'opinion, j'attire/nous attirons l'attention sur les notes afférentes aux états financiers, qui décrivent le référentiel comptable appliqué. Ces notes ont été préparées dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des états financiers

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des états financiers

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si les états financiers représentent les opérations et activités sous-jacentes d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre audit.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

Signature de
l'auditeur ou de
l'auditrice :

Date :

Adresse de l'auditeur
ou de l'auditrice :

Honoraires d'audit :

(merci de joindre la facture de
l'auditeur ou de l'auditrice)

☐

Je confirme être un expert-comptable/une experte-comptable titulaire
d'un permis en règle / Je confirme que les associés de mon cabinet,
résidents de l'Ontario, sont des experts-comptables titulaires d'un
permis en règle.

Nom du titulaire de
permis :

État de l'actif et du passif

État de l'actif et du passif au 31 décembre 20 _____ (date de fin de la période)

Actif	Montant
Ligne 001 - Encaisse	_____
Ligne 002 - Comptes débiteurs (selon la ligne 901)	_____
Ligne 003 - Stocks et dépenses payées d'avance (selon la ligne 706)	_____
Ligne 004 - Obligations, actions et autres valeurs mobilières	_____
Ligne 005 - Immobilisations	_____
Ligne 006 - Autres éléments d'actif (préciser ci-dessous)	_____
<i>Description</i>	<i>Montant</i>
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Ligne 007 - Total de l'actif	=====
Passif et excédent	
Ligne 008 - Comptes créditeurs (selon la ligne 1001)	_____
Ligne 009 - Emprunts et découverts (selon la ligne 104)	_____
Ligne 010 - Solde à payer des contributions recueillies au nom des associations de circonscription (selon la ligne 1205)	_____
Ligne 011 - Autres éléments de passif (préciser ci-dessous)	_____
<i>Description</i>	<i>Montant</i>
_____	_____
_____	_____
_____	_____
Ligne 012 - Excédent/(déficit) (selon la ligne 057)	_____
Ligne 013 - Total du passif et de l'excédent/(déficit)	=====

Formulaire AR-10 : États financiers annuels - Parti politique

Also available in English.

État des recettes et des dépenses

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 20 _____ (date de fin de la période)

Recettes

Montant

Ligne 014 - Excédent des candidats (selon la ligne 1301)

Ligne 015 - Contributions (selon la ligne 203)

Ligne 016 - Activités de financement (selon la ligne 301)

Ligne 017 - Intérêts créditeurs

Ligne 018 - Excédent des candidats à la direction du parti (selon la ligne 1303)

Ligne 019 - Cotisations des membres

Ligne 020 - Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées (selon la ligne 401)

Ligne 021 - Transferts reçus (selon la ligne 504)

Ligne 022 - Autres recettes (préciser ci-dessous)

Ligne 023 - Total des recettes

Dépenses

Ligne 024 - Comptabilité

Ligne 025 - Audit

Ligne 026 - Publicité

Ligne 027 - Frais bancaires

Ligne 028 - Brochures

Ligne 029 - Déficits des candidats (selon la ligne 1302)

Ligne 030 - Participation à des congrès, des ateliers et des assemblées

Ligne 031 - Dépenses engagées pour des activités de financement

Ligne 032 - Mobilier et matériel

Ligne 033 - Assurance et services publics

Ligne 034 - Intérêts

Ligne 035 - Diminution/(augmentation) des stocks (selon la ligne 709)

Ligne 036 - Assemblées tenues

Ligne 037 - Dépenses liées au processus de mise en candidature

Ligne 038 - Loyer et location de matériel

Ligne 039 - Fournitures de bureau et papeterie

Ligne 040 - Affranchissement et services de messagerie

Ligne 041 - Diminution/(augmentation) des dépenses payées d'avance (selon la ligne 712)

Ligne 042 - Honoraires professionnels

Ligne 043 - Recherche et sondages

Ligne 044 - Salaires et avantages sociaux

Ligne 045 - Affiches

Ligne 046 - Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées

Ligne 047 - Télécommunications (télécopieur, téléphone, câble)

Formulaire AR-10 : États financiers annuels - Parti politique

Also available in English.

Ligne 048 - Transferts effectués (selon la ligne 508)	
Ligne 049 - Déplacements	
Ligne 050 - Web et Internet	
Ligne 051 - Autres dépenses (préciser ci-dessous)	
Ligne 052 - Total des dépenses	
Ligne 053 - Excédent/(déficit) pour la période	
Ligne 054 - Excédent/(déficit) déclaré pour l'année précédente	
Ligne 055 - Redressements (annexer des pièces justificatives)	
Ligne 056 - Excédent/(déficit) pour la période de campagne électorale (selon la ligne 806)	
Ligne 057 - Excédent/(déficit) à la fin de la période de déclaration (à reporter à la ligne 012)	

Préciser les autres recettes (ligne 022) et les autres dépenses (ligne 051) :

Autres recettes (ligne 022)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Total des autres recettes	

Autres dépenses (ligne 051)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Total des autres dépenses	

Notes afférentes aux états financiers et aux tableaux complémentaires

Pour l'année terminée le 31 décembre 20____ (date de fin de la période)

Notes afférentes aux états financiers

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la présentation d'information financière de l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux consignes du directeur général des élections.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Contributions

- Les contributions sont considérées comme étant acceptées lorsqu'elles sont déposées.
- Les contributions sous forme de biens et de services sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

Dépenses

- Toutes les dépenses sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.
- Les stocks de matériel de campagne sont évalués à leur juste valeur marchande.
- Les stocks autres que le matériel de campagne sont évalués au prix coûtant.
- Les immobilisations sont passées en charge au cours de l'année d'acquisition et comptabilisées à une valeur symbolique dans l'état de l'actif et du passif.

Notes afférentes aux tableaux complémentaires

Les présents tableaux complémentaires ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la présentation d'information financière de l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux consignes du directeur général des élections.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Contributions

- Les contributions sont considérées comme étant acceptées lorsqu'elles sont déposées.
- Les contributions sous forme de biens et de services sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

Dépenses

- Toutes les dépenses sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.
- Les stocks de matériel de campagne sont évalués à leur juste valeur marchande.
- Les stocks autres que le matériel de campagne sont évalués au prix coûtant.

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

Obligatoire si des contributions d'au moins 10 000 \$ ont été reçues ou si des dépenses d'au moins 10 000 \$ ont été engagées.

Rapport d'audit indépendant sur les tableaux

À l'attention de _____ (nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances de _____ (nom de l'entité politique inscrite), et du directeur général des élections de l'Ontario :

Opinion avec réserve

J'ai/nous avons effectué l'audit des tableaux ci-joints de _____ (nom de l'entité politique inscrite), qui comprennent au moins un des tableaux suivants pour la période ayant pris fin le JJMMAAAA _____, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les tableaux ont été préparés par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite, conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les tableaux ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de _____ (nom de l'entité politique inscrite) au JJMMAAAA _____, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ou pour la période de campagne électorale, selon le cas, conformément aux dispositions applicables en matière d'information financière de l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections.

Tableau 1 : Emprunts et découverts

Tableau 2 : Contributions et rapprochement des récépissés

Tableau 3 : Activités de financement

Tableau 4 : Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées

Tableau 5 : Transferts

Tableau 6 : Liste des fournisseurs si les dépenses de l'année sont supérieures à 200 \$ (1 000 \$ pour les partis)

Tableau 7 : Stocks et dépenses payées d'avance

Tableau 8 : État des recettes et des dépenses pour la période de campagne électorale

Tableau 9 : Liste des comptes débiteurs

Tableau 10 : Liste des comptes créditeurs

Tableau 11 : Calcul du plafond et du remboursement des dépenses du candidat liées à la campagne électorale

Tableau 12 : Contributions acceptées pour le compte d'autrui pendant la période de déclaration

Tableau 13 : Excédent et déficit des candidats et des candidats à la direction du parti

Tableau 14 : Énoncé d'aliénation d'excédent ou de déficit du candidat à la direction

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

du parti

Tableau 15 : Traitement de l'excédent ou du déficit du candidat à l'investiture

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible d'auditer l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre audit des recettes et des dépenses s'est limité aux montants inscrits dans les registres comptables de

_____ (nom de l'entité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux montants des recettes, des dépenses et de l'excédent/du déficit pour la période ayant pris fin le JJMMAAAA _____, et aux montants de l'actif et du passif, le cas échéant, au JJMMAAAA _____.

J'ai/nous avons effectué mon/notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des tableaux » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des tableaux au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant changer d'opinion, j'attire/nous attirons l'attention sur les notes afférentes aux tableaux, qui décrivent le référentiel comptable appliqué. Ces notes ont été préparées dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des tableaux

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des tableaux conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

Responsabilités de l'auditeur ou de l'auditrice à l'égard de l'audit des tableaux

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux pris dans

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des tableaux prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des tableaux, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si les tableaux représentent les opérations et activités sous-jacentes d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre audit.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

Signature de l'auditeur
ou de l'auditrice :

Date :

Adresse de l'auditeur
ou de l'auditrice :

Honoraires d'audit :

*(merci de joindre la facture de
l'auditeur ou de l'auditrice)*

☐

Je confirme être un expert-comptable/une experte-comptable titulaire
d'un permis en règle / Je confirme que les associés de mon cabinet,
résidents de l'Ontario, sont des experts-comptables titulaires d'un
permis en règle.

Nom du titulaire de
permis :

Formulaire AR-10 : États financiers annuels – Parti politique

Also available in English.

Tableau 1 : Emprunts et découverts

Institution financière :

Date de l'emprunt :

Date d'échéance de l'emprunt :

____ / ____ / ____ (JJ/MM/AAAA) ____ / ____ / ____ (JJ/MM/AAAA)
Adresse : Ville : Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Ligne 101 Montant emprunté à l'origine

Ligne 102 Montant remboursé pendant la période

Ligne 103 Montant à rembourser à la fin de la période

Caution(s) :

Prénom :	Nom de famille :	Adresse :	Ville :	Code postal :	Montant de la caution :
----------	------------------	-----------	---------	---------------	-------------------------

_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Institution financière :

Date de l'emprunt :

Date d'échéance de l'emprunt :

____ / ____ / ____ (JJ/MM/AAAA) ____ / ____ / ____ (JJ/MM/AAAA)
Adresse : Ville : Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Ligne 101 Montant emprunté à l'origine

Ligne 102 Montant remboursé pendant la période

Ligne 103 Montant à rembourser à la fin de la période

Caution(s) :

Prénom :	Nom de famille :	Adresse :	Ville :	Code postal :	Montant de la caution :
----------	------------------	-----------	---------	---------------	-------------------------

_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Ligne 104 Montant à rembourser à la fin de la période (à reporter à la ligne 009)

Pour inscrire d'autres institutions financières ou cautions, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 2 : Contributions

Partie 1 – Contributions

Ligne 201	Contributions provenant de sources autres que les activités de financement	_____
Ligne 202	Contributions provenant des activités de financement (selon la ligne 302)	_____
Ligne 203	Total des contributions (à reporter à la ligne 015)	=====
Ligne 204	Contributions d'une même source totalisant plus de 200 \$ (remplir la partie 2)	_____
Ligne 205	Contributions anonymes	_____
Ligne 206	Contributions payées ou à payer au directeur général des élections	_____

Partie 2 – Liste des donateurs dont les contributions ont totalisé plus de 200 \$

Prénom :	Nom de famille :	Adresse :	Ville :	Code postal :	Montant :
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____

**Montant total des contributions d'une même source
supérieures à 200 \$**

(qui devrait correspondre à celui de la ligne 204) _____

Pour inscrire d'autres donateurs, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 2 : Contributions

Partie 3 – Rapprochement des récépissés fiscaux

		Numéros de série / fourchette des numéros de série	Quantité
Ligne 207	Récépissés officiels disponibles au début de la période		
Ligne 208	Stocks reçus pendant la période		
Ligne 209	Récépissés valides délivrés		
Ligne 210	Récépissés annulés		
Ligne 211	Récépissés perdus ou détruits (en informer le DGE par écrit)		
Ligne 212	Récépissés inutilisés restants à la fin de la période		
Ligne 213	Récépissés inutilisés retournés au directeur général des élections		
Ligne 214	Récépissés restants à la fin de la période		

Tableau 3 : Activités de financement

Nom et description de l'activité : _____

Date d'organisation : _____ (JJ/MM/AAAA)

Prix par billet (A) : _____

Nombre de billets vendus (B) : _____

Coût direct par billet (C) : _____

Partie d'un billet affectée aux contributions (D = A - C) : _____

Total des contributions
(B * D) : _____

Total des recettes (E = B * C) : _____

Autres recettes tirées de l'activité (fournir des détails ci-dessous) :

Description

Montant

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Total des autres recettes tirées de l'activité (F) : _____

Total des recettes tirées de l'activité de financement (E + F) : _____

Nom et description de l'activité : _____

Date d'organisation : _____ (JJ/MM/AAAA)

Prix par billet (A) : _____

Nombre de billets vendus (B) : _____

Coût direct par billet (C) : _____

Partie d'un billet affectée aux contributions (D = A - C) : _____

Total des contributions
(B * D) : _____

Total des recettes (E = B * C) : _____

Autres recettes tirées de l'activité (fournir des détails ci-dessous) :

Description

Montant

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Total des autres recettes tirées de l'activité (F) : _____

Total des recettes tirées de l'activité de financement E + F) : _____

Ligne 301 Total des recettes tirées des activités de financement (à reporter à la ligne 016)

Ligne 302 Total des contributions recueillies dans le cadre des activités de financement (à reporter à la ligne 202)

Ligne 303 Total des dépenses liées aux activités

Pour inscrire d'autres activités de financement, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 4 : Activités sociales et collecte de fonds lors d'assemblées

Date de l'activité ou de
l'assemblée :

Lieu :

Nombre de participants :

Montant des recettes tirées :

Total des dépenses engagées :

Date de l'activité ou de
l'assemblée :

Lieu :

Nombre de participants :

Montant des recettes tirées :

Total des dépenses engagées :

Date de l'activité ou de
l'assemblée :

Lieu :

Nombre de participants :

Montant des recettes tirées :

Total des dépenses engagées :

Date de l'activité ou de
l'assemblée :

Lieu :

Nombre de participants :

Montant des recettes tirées :

Total des dépenses engagées :

Ligne 401 Total des recettes tirées (à reporter à la
ligne 020)

Ligne 402 Total des dépenses engagées

Pour inscrire d'autres assemblées, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 5 : Transferts

Transferts reçus d'associations de circonscription

Date :	Description :	N° de la CE :	Nom de la circonscription électorale :	Montant :

Ligne 501 Total des transferts reçus d'associations de circonscription
(préciser ci-dessus)

Transferts reçus de candidats

Date :	Description :	N° de la CE :	Nom de la CE :	Nom de famille :	Prénom :	Montant :

Ligne 502 Total des transferts reçus de candidats (préciser ci-dessus)

Transferts reçus de candidats à la direction du parti

Date :	Description :	Nom de famille :	Prénom :	Montant :

Ligne 503 Total des transferts reçus de candidats à la direction du parti
(préciser ci-dessus)

Ligne 504 Total des transferts reçus (à reporter à la ligne 021)

Tableau 5 : Transferts

Transferts effectués à des associations de circonscription

Date :	Description :	N° de la CE :	Nom de la circonscription électorale :	Montant :
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Ligne 505 Total des transferts effectués à des associations de circonscription (préciser ci-dessus)

Transferts effectués à des candidats

Date :	Description :	N° de la CE :	Nom de la CE :	Nom de famille :	Prénom :	Montant :
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Ligne 506 Total des transferts effectués à des candidats (préciser ci-dessus)

Transferts effectués à des candidats à la direction du parti

Date :	Description :	Nom de famille :	Prénom :	Montant :
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Ligne 507 Total des transferts effectués à des candidats à la direction du parti (préciser ci-dessus)

Ligne 508 Total des transferts effectués (à reporter à la ligne 048)

Pour inscrire d'autres transferts, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Liste des fournisseurs si les dépenses de l'année sont supérieures à 1 000 \$

Ligne 601 Total des dépenses

Toute personne peut examiner le formulaire AR-10 pendant les heures normales d'ouverture d'Élections Ontario.

Tableau 7 : Stocks et dépenses payées d'avance

Biens et matériel de campagne électorale à l'ouverture de la période

Description :	Date d'acquisition :	Nom du fournisseur :	Valeur unitaire :	Quantité :	Valeur totale :

Ligne 701 Total des biens et du matériel de campagne électorale

Dépenses payées d'avance à l'ouverture de la période

Description :	Date d'engagement :	Nom du fournisseur :	Montant :

Ligne 702 Total des dépenses payées d'avance

Ligne 703 Valeur des stocks et des dépenses payées d'avance à l'ouverture de la période

Biens et matériel de campagne électorale à la clôture de la période

Description :	Date d'acquisition :	Nom du fournisseur :	Valeur unitaire :	Quantité :	Valeur totale :

Ligne 704 Total des biens et du matériel de campagne électorale

Tableau 7 : Stocks et dépenses payées d'avance

Dépenses payées d'avance à la clôture de la période

Description :	Date d'engagement :	Nom du fournisseur :	Montant :
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Ligne 705 Total des dépenses payées d'avance

Ligne 706 Valeur des stocks et des dépenses payées d'avance à la clôture de la période (à reporter à la ligne 003)

Stocks

Ligne 707 Stocks à l'ouverture

Ligne 708 Stocks à la clôture

Ligne 709 Diminution/(augmentation) des stocks (à reporter à la ligne 035)

Dépenses payées d'avance

Ligne 710 Dépenses payées d'avance à l'ouverture

Ligne 711 Dépenses payées d'avance à la clôture

Ligne 712 Diminution/(augmentation) des dépenses payées d'avance (à reporter à la ligne 041)

Tableau 8 : État des recettes et des dépenses pour la période de campagne électorale

À remplir seulement si le parti politique doit déposer un état des recettes et des dépenses pour la période de campagne électorale dans le cadre d'une élection générale ou d'une élection partielle.

a) Le décret de convocation a été publié pendant la période de déclaration précédente et la période de campagne électorale se terminera pendant la période de déclaration en cours.

Ligne 801	Excédent/(déficit) déclaré pour la période de la campagne électorale (formulaire CR-4)	_____
Ligne 802	Moins : excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes) de la campagne électorale déclaré dans les états financiers de la période précédente (formulaire AR-10, Tableau 8, poste [c])	_____
Ligne 803	Solde de l'excédent/(déficit) pour la période de campagne électorale	_____

ET/OU

b) Le décret de convocation a été publié pendant la période de déclaration en cours et la période de campagne électorale se terminera pendant cette même période.

Ligne 804	Excédent/(déficit) déclaré pour la période de la campagne électorale (formulaire CR-4)	_____
-----------	--	-------

ET/OU

c) Le décret de convocation a été publié pendant la période de déclaration en cours et la période de campagne électorale se terminera pendant la prochaine période de déclaration.

Ligne 805	Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes) de la campagne électorale à la fin de la période de déclaration	_____
-----------	--	-------

Ligne 806	Total de l'excédent/(déficit) pour la période de la campagne électorale (à reporter à la ligne 056)	_____
-----------	---	-------

Nom du débiteur :	Date d'imputation :	Nature du compte débiteur :	Montant :
Ligne 901	Total des comptes débiteurs (à reporter à la		
ligne 002)			

Fournisseur :	Date d'imputation :	Nature de l'imputation :	Montant :
Ligne 1001 Total des comptes créditeurs (à reporter à la ligne 008)			

Pour inscrire d'autres comptes débiteurs ou créditeurs, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 12 : Contributions acceptées pour le compte des associations de circonscription pendant la période de déclaration

Partie 1 – Montants acceptés

N° de la CE	Nom de la circonscription électorale	Montant
Ligne 1201	Total des contributions acceptées à titre de mandataire au cours de la période annuelle	
Ligne 1202	Contributions acceptées à titre de mandataire au cours de la période de campagne	
Ligne 1203	Total partiel des contributions acceptées	
Ligne 1204	Total des contributions acceptées à titre de mandataire et transmises aux associations ou aux candidats au cours de la période de déclaration	
Ligne 1205	Solde à payer (à reporter à la ligne 010)	

Pour inscrire d'autres contributions, veuillez continuer sur une feuille de format semblable et l'annexer.

Partie 2 – Rapprochement des récépissés d'association de circonscription

	Numéros de série / fourchette des numéros de série	Quantité
Ligne 1206	Récépissés en main au début de la période	
Ligne 1207	Stocks arrivés pendant la période	
Ligne 1208	Récépissés valides délivrés	
Ligne 1209	Récépissés annulés	
Ligne 1210	Récépissés perdus ou détruits (en informer le DGE par écrit)	
Ligne 1211	Récépissés utilisés pendant la période de campagne	
Ligne 1212	Récépissés inutilisés retournés au directeur général des élections	
Ligne 1213	Récépissés restants à la fin de la période	

Tableau 12 : Contributions acceptées pour le compte des associations de circonscription pendant la période de déclaration

Partie 3 – Attestation de la relation de mandataire

Je soussigné/soussignée atteste :

- i) que le parti politique inscrit que je représente a obtenu le consentement des associations de circonscription énumérées ci-dessus pour accepter des contributions et délivrer des récépissés fiscaux en leur nom et a transmis ces contributions aux associations de circonscription au nom desquelles les contributions ont été reçues
- ii) que les renseignements que j'ai fournis sont véridiques et qu'ils respectent les exigences de la *Loi sur le financement des élections*

**Signature du directeur ou de la
directrice des finances :**

Date :

Tableau 13 : Excédents et déficits des candidats et des candidats à la direction du parti

Excédents des candidats remis au parti

Prénom	Nom de famille	Circonscription électorale	Montant

Ligne 1301 Total des excédents des candidats remis au parti (à reporter à la ligne 014)

Déficits des candidats absorbés par le parti

Prénom	Nom de famille	Circonscription électorale	Montant

Ligne 1302 Total des déficits des candidats absorbés par le parti (à reporter à la ligne 029)

Excédent des candidats à la direction du parti remis au parti

Prénom	Nom de famille	Montant

Ligne 1303 Total des excédents des candidats à la direction du parti remis au parti (à reporter à la ligne 018)

Pour inscrire d'autres candidats et/ou candidats à la direction du parti, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.